

Territoire du Ruanda-Urundi.
Secteur Vétérinaire : Ruhengeri.

N° 135/S.V.-D

Vu et vérifié et porté en recette
L.C.N. 2 du 2/12/55
Le Comptable Territorial, 931.

Relevé des Taxes d'Abatage perçues par le Service Vétérinaire de Ruhengeri.

Période : Mois de SEPTEMBRE 1956.

Mines Marchal de Kifurwe	: 20	quit. gros bétail	x 70 fr.	= 1.400,- fr.
Mr. de Borchgraeve d'Altena	: 9	id em	x 70 fr.	= 630,-
<u>Total :</u>				<u>2.030,- fr.</u>

Sincère et véritable et arrêté à la somme de:
Deux mille trente francs.

Ruhengeri, le 10/11/1956.

L'auxiliaire Vétérinaire Adj. ppl.

Duhan P.H.

